

# Évry-Courcouronnes annule ses deux prochaines cérémonies des vœux : 2025 et 2026

Alors que de nombreuses familles évry-courcouronnaises subissent de plein fouet l'inflation cumulée depuis plusieurs années, la Ville d'Évry-Courcouronnes a décidé d'annuler sa cérémonie des vœux à la population en 2025, mais aussi en 2026. Une mesure difficile, tant cet événement symbolique était apprécié et convivial, mais nécessaire pour assurer le maintien de politiques publiques à la fois utiles et vitales, garantes de la cohésion sociale sur le territoire. Ce choix permet d'économiser 190 000 € au total, somme intégralement réinvestie dans le soutien aux plus fragiles.

## La Ville achète un local pour les Restos du cœur

Consciente que la population de son territoire est fortement fragilisée et soucieuse de ne laisser personne sur le bord du chemin, la majorité municipale fait le choix de poursuivre sa politique de soutien aux personnes les plus vulnérables. Aussi, en plus des économies qu'elle entend réaliser sur des dépenses non essentielles, elle a proposé au Conseil municipal d'acquérir le local utilisé par l'antenne locale des Restos du Cœur, afin de permettre à l'association de ne plus payer de loyer et ainsi économiser 22 000 € par an. Une somme que les Restos du Cœur vont désormais pouvoir consacrer à l'aide alimentaire. Au cours de l'hiver 2023/2024, ce sont 547 familles évry-courcouronnaises qui ont bénéficié de cette aide. Le Conseil municipal a approuvé cet achat, pour un montant de 250 000 €, et la Ville s'est engagée à héberger gratuitement l'association dans les lieux et garantir ainsi la continuité de ses activités.

## Débat d'orientation budgétaire

Le contexte financier, l'incertitude parlementaire et l'instabilité politique de ces dernières semaines ont largement pesé sur la majorité municipale à l'heure d'élaborer le budget 2025. Ce contexte est marqué par une forte inflation qui, depuis 2021, engendre une hausse du coût du service public. Depuis le début du mandat, l'inflation cumulée représente 17%. Dans le même temps, le déficit (5,5 % du PIB) et l'endettement (111,9 % du PIB) importants du pays, pointés par l'Union européenne via une « procédure pour déficit excessif », menacent à tout moment la capacité d'agir des collectivités territoriales. En témoigne le projet de loi de finances 2025 qui prévoyait d'imposer 11 milliards d'euros d'économies aux collectivités (chiffrage AMF) et qui aurait dû impacter la Ville à hauteur de 2 millions d'euros. Par ailleurs, l'épargne nette des communes françaises a chuté de 11 % en 2024. Ce n'est pas le cas de la Ville d'Évry-Courcouronnes qui, grâce aux efforts de gestion déployés, maintiendra dans le budget 2025 son niveau d'épargne antérieur.

Aussi, en 2025, les dépenses de fonctionnement, dont l'évolution a été limitée à l'inflation tout au long du mandat pour préserver la solidité financière de la Ville, demeureront contenues. La collectivité fait notamment le choix de maintenir des tarifs sociaux peu élevés pour jouer un rôle protecteur des ménages modestes, prenant à sa charge le fardeau de l'inflation sans le repercuter sur les familles. L'année 2025 sera, par ailleurs, marquée par la création d'un

5<sup>e</sup> Relais de la Petite Enfance – RPE – et par l’ouverture de deux nouveaux espaces dédiés à la jeunesse, traduisant l’attention accordée aux jeunes générations.

Le programme d’investissement de la mandature de 280 millions d’euros va se poursuivre pour continuer la rénovation du patrimoine municipal. Ce niveau d’investissement historiquement élevé marque l’ambition de la Municipalité pour son territoire et traduit la volonté de participer dès à présent à la préparation du monde de demain sur ses enjeux de transition écologique et sociale.

## Santé, une priorité pour la Ville

Alors que l’accès aux soins est de plus en plus difficile, notamment pour les publics fragiles, le Conseil municipal a approuvé le recrutement d’un assistant médical pour le Centre municipal de santé, dans le cadre d’un financement assuré par la Caisse primaire d’assurance maladie. Cette embauche a pour objectif de permettre aux médecins de s’affranchir d’un certain nombre de tâches administratives afin de dégager du temps médical pour les patients – notamment ceux ne disposant pas d’un médecin traitant – et d’améliorer leur suivi.

## Engagements quartiers 2030

7 des 10 quartiers que compte la Ville sont dits « prioritaires » et relèvent de la politique de la Ville, de compétence intercommunale. Ils bénéficient notamment d’un contrat de ville qui pose le cadre de coopération commun à tous les partenaires locaux (État, collectivités territoriales dont la Ville, associations, bailleurs sociaux, entreprises, habitants) pour construire et expérimenter ensemble des solutions adaptées aux besoins des habitants. A l’été 2022, les partenaires ont procédé à une évaluation du dernier contrat, adopté en 2015 pour une durée de 6 ans et prorogé jusqu’au 31 décembre 2023, afin d’élaborer le nouveau contrat 2024-2030. A l’issue de ce travail, 4 axes ont été définis comme prioritaires : l’accès à l’emploi des jeunes et des adultes, l’accompagnement éducatif dès le plus jeune âge, le renforcement des solidarités et l’amélioration du cadre de vie et de l’habitat. Baptisé *Engagement Quartiers 2030*, le nouveau contrat de ville a été approuvé par le Conseil municipal.

## Infos Pratiques

- Retrouvez l’intégralité du Conseil municipal du 10 décembre 2024 sur la page Facebook ou le compte YouTube de la Ville.
- Les séances des Conseils municipaux sont retranscrites en direct sur Facebook afin de permettre aux personnes sourdes, malentendantes ou gênées par une audition en baisse d’y avoir accès dans les meilleures conditions.

## Contact

**Rym NASSEF**

**Directrice de la Communication**

Hôtel de Ville

Place des Droits de l’Homme et du Citoyen

Tél. : 06 32 54 58 22